

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt trois, le dix sept novembre, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

**Etaient présents :** M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes GIRAUD, LAVERT, VINCENT, HOCINE, M. VALLO, CHEVALIER

Absent excusé : Alain SENDRA donne pouvoir à Yann VALLO

Secrétaire élu pour la séance : Elodie LAVERT

Date de la convocation : 10 novembre 2023

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

**2023-48/ OBJET : Installation cuve récupération eaux pluviales : demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe de solidarité**

M. le Maire expose au Conseil que face aux aléas climatiques de plus en plus nombreux et à l'accroissement des périodes de sécheresse, il serait utile que la commune se penche sur le problème et entame une démarche afin de récupérer les eaux de pluie de toiture et ainsi assurer l'arrosage des plantations.

Il propose au Conseil, la possibilité d'installer une cuve de 6000 l sur le parking de la mairie, qui permettrait de récupérer les eaux de pluie des toitures de la mairie et du préau.

Il présente au Conseil les devis des entreprises FROBERT René et MEUNIER Romain SARL, pour la fourniture et la pose d'une cuve de 6000 l et l'installation des réseaux.

Il précise que ce projet pourrait prétendre à une subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2024

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité

- valide le devis de l'entreprise MEUNIER Romain SARL pour la somme de 4 444,50 € HT pour la fourniture et la pose d'une cuve de 6000 l et l'installation des réseaux
- sollicite auprès du Conseil Départemental une subvention dans le cadre de l'enveloppe de solidarité 2024
- mandate M. le Maire pour toutes les démarches administratives nécessaires
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

La secrétaire de séance  
Elodie LAVERT

Le Maire  
Christian DUPUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202038-20231117-2023-48-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/12/2023

